Organisation de manifestations responsables

Rencontre du 08/09/2009 à la Foire de Clermont-Cournon

INTRODUCTION

Elie FAYETTE, Président de la Plate-forme 21

Présentation de la Plate-forme 21, de ses cinq collèges, des Ateliers Responsabilité Sociétales, de l'Agence Régionale Pour l'Environnement (ARPE) Midi-Pyrénées et de Nathalie RAYNAL.

Nathalie RAYNAL – Agence Régional Pour l'Environnement Midi-Pyrénées

Nathalie RAYNAL a travaillé 10 ans en agence de communication. Elle a également travaillé dans l'événementiel : organisation de la Foire-Expo de Toulouse.
L'ARPE Midi-Pyrénées a 18 ans. Il s'agit d'une des premières agences créées par un Conseil Régional.
Les 35 salariés de l'ARPE accompagnent 600 projets par an.

PRESENTATION DU GUIDE « VERS L'ECO-RESPONSABILITE DES MANIFESTATIONS »

L'ARPE a conçu ce guide en partenariat avec l'ADEME.
L'objectif était de réaliser un guide opérationnel complété par des fiches-témoignages du type retour d'expérience sur ce qui a déjà été fait en Midi-Pyrénées.
Les organisateurs se trouvent en effet souvent démunis lors de la mise en place de manifestations. Ils ont des difficultés à trouver l'information. L'ARPE possédait déjà quelques pistes et connaissait quelques structures au fonctionnement « éco-responsable ».

Si une manifestation a un caractère éphémère, ses impacts ponctuels peuvent cependant être nombreux et intenses : déchets, consommation d'énergie et de matériaux, transport.
Exemple de Pollutec : 100 tonnes de déchets en 4 jours dont 20% de papier.
Exemple des Transmusicales de Rennes de 2004 :1 million de kWh a été consommé et 30 tonnes de déchets ont été produits en 3 jours.

Ces impacts sont énormes. On sait pourtant qu'ils peuvent être réduits et ce, quels que soient la nature de l'événement, son lieu de déroulement et le type de public accueilli.
L'organisateur peut aider le spectateur à être acteur, il peut l'inviter ou l'inciter à agir et à réagir.
Le guide a été conçu dans l'idée de donner des pistes aux organisateurs pour les aider à passer le cap.

Le guide contient quatre parties correspondant aux différentes phases chronologiques d'une manifestation :

1. La préparation
2. Le déroulement
3. Le démontage
4. Le bilan

PHASE 1 – LA PREPARATION

La phase la plus longue est celle de la préparation, car tout doit être réfléchi à l'avance. C'est à ce moment-là que l'organisateur peut trouver des solutions responsables pour la mise en place de sa manifestation :

- Le choix du lieu et la valorisation des **transports** en communs, du covoiturage.
- Réflexions autours de la **consommation d'énergie**. L'organisateur peut par exemple avoir une réflexion sur le chauffage des stands : quelle température est optimale pour le confort des visiteurs et raisonnable du point de vue de la consommation d'énergie ?
- Le choix de **prestataires**. L'organisateur peut avoir une réflexion sur le choix de l'**imprimeur** pour tous les documents de communication. Il existe de plus en plus d'imprimeurs ayant le label Imprim'Vert, ils ont une volonté commune de réduire les impacts environnementaux liés aux activités de l'imprimerie. Un engagement de résultat est garanti par un cahier des charges et par un règlement d'usage de la marque.
  L'organisateur peut aussi réfléchir en amont au choix du prestataire pour la **restauration**. Il est souvent difficile de mettre en place une restauration proposant une nourriture intégralement bio, sauf pour de petits événements. Il est cependant possible d'inclure dans son cahier des charges des closes exigeant des

produits locaux, issues de filières responsables et ayant une traçabilité. Il est important de sensibiliser les traiteurs.

- La gestion des **déchets** doit également être pensée à l'avance. Il est important d'identifier et de cibler les filières et les modes de valorisation. En Midi-Pyrénées, il existe par exemple Allo à l'Huile, filière de collecte et valorisation de l'huile de friture. Il est important de prendre connaissance de ce qui existe sur place et d'utiliser les filières existantes et locales.
- La manière d'appréhender la **communication** et ses outils peut également être réfléchie de manière responsable par l'organisateur. Il peut en effet décider de privilégier les outils dématérialisés : site Internet, mails pour la presse et les invités, clés USB pour le dossier de presse…
- Concernant la **prévention**, il est possible de mettre en place des actions simples, comme d'exiger un volume sonore raisonnable.

ECHANGES

Catherine MERLOT (Foire de Clermont-Cournon)
La Foire valorise la mise en place du covoiturage en proposant un accès gratuit aux covoiteureurs. L'accès par les transports communs est également facilité et encouragé avec la mise en place d'une navette tram-Foire avec dépose à proximité immédiate de l'entrée principale et un tarif très attractif (transport aller/retour + entrée à la Foire = 3 euros).

➔ Actions éco-responsables de la Foire du Clermont : site Internet de la Foire

Nicole ROUAIRE et Agnès MOLON (Conseil Régional d'Auvergne) témoignent : elles se sont rendues à la Foire grâce au système tram/navette et n'ont pas trouvé l'affichage suffisamment clair. De plus, le bus n'était pas accessible aux handicapés et a dû refuser une personne en fauteuil qui désirait se rendre à la Foire.

Catherine MERLOT (Foire de Clermont Cournon) explique à quel point il est navrant de mettre en place des actions et de constater que des soucis techniques de ce type arrivent. Elle sait que la signalétique mise en place par la T2C n'est pas suffisamment explicite, et doit lui rappeler tous les ans de faire des efforts en la matière.

Nathalie RAYNAL insiste sur le fait que la première personne à convaincre de mettre en place des solutions éco-responsables est l'organisateur lui-même.

Agnès MOLON (Conseil Régional d'Auvergne) demande si une pédagogie est en place dans ce sens.

Nathalie RAYNAL explique que l'économie (au sens de non-gaspillage) est une préoccupation toute récente dans le monde de la communication. Etre éco-citoyen, valoriser le recyclage, la récupération, le respect des autres, est une préoccupation nouvelle.

Agnès MOLON (Conseil Régional d'Auvergne) demande si une politique incitative est mise en place par le Conseil régional Midi-Pyrénées.

Nathalie RAYNAL : Il existe environ 120 festivals dans la région et le Conseil régional a mis en place un Agenda 21 pour encourager les organisateurs à avoir des objectifs éco-responsables.
Depuis 2008 et dans le cadre de l'Agenda 21 régional, la région Midi-Pyrénées apporte son soutien à certains festivals culturels écologiquement et socialement responsables. Elle a accordé une aide globale de 46 000 euros à sept festivals qui se tiendront cette année sur la région, afin de les aider et de les encourager dans leur démarche «éco-responsable».
(Les sept festivals soutenus sont « Terre de couleurs » et Festival de cinéma Résistances 2009 dans l'Ariège, Cap Festival dans l'Aveyron, Africajarc et Eccaussystème dans le Lot, « Arpèges et Trémolos » dans le Tarn, « Alors Chante » dans le Tarn-et-Garonne. Le montant de ces aides varie de 4 à 7 000 euros et permet aux festivals de déployer plusieurs actions comme le tri des déchets, l'installation de toilettes sèches, la mise en place d'un village associatif, l'utilisation de produits biologiques et équitables, ...)

➔ En savoir plus : site Internet de Comité 21.

Charles BRAULT (CREEA) : Les politiques veulent souvent des résultats et des chiffres, ils veulent savoir « si ça marche » et quelles économies peuvent être faites. Comment les convaincre et où trouver des chiffres, des résultats ?

Nathalie RAYNAL : L'ARPE accompagne les organisateurs jusqu'à la phase du bilan, dans le but d'obtenir le plus de résultats possible. Il est difficile de mettre en place des indicateurs car ils sont très différents en fonctions du type de manifestation, de l'organisation et du lieu.

Albane ROCHER (Aduhme - Agence Locale des Energies) : l'Aduhme apporte aux entreprises et collectivités informations et conseils sur le thème de la maîtrise de l'énergie. L'Agence tente dans son organisation d'être éco-responsable : covoiturage proposé sur toutes les invitations. Les personnes intéressées sont contactées par mail et leur liste est mise en ligne sur le site Internet. Pour la restauration ils font appel à des producteurs locaux et bio. Ils utilisent depuis peu de la vaisselle compostable. Pour leur commande d'objets de pub, ils choisissent chez des fournisseurs spécialisés des produits qui respectent l'environnement. Difficulté cependant pour l'achat de clés USB par exemple : toutes les puces sont fabriquées en Chine.

Françoise CHASSAING (Communauté d'Agglo. du Puy) demande si les branchements électriques sont incontournables, par exemple sur les festivals.

Nathalie RAYNAL explique qu'il existe des systèmes alternatifs et mobiles comme par exemple un camion entièrement recouvert de panneaux photovoltaïques qui alimente sur place quelques installations. Les branchements électriques demeurent cependant indispensables sur les festivals, notamment pour que les assurances acceptent de couvrir l'événement.

Nathalie RAYNAL met l'accent sur le fait que même si tout n'est pas parfaitement éco-responsable dans une manifestation, il ne faut pas sous-estimer les petites actions qui constituent des moments d'exemplarité importants.

Elodie BONNETTE (FRCIVAM) : Existe-t-il un référencement régional et disponible sur les prestataires éco-responsables ?

Nathalie RAYNAL : Un référencement a été fait par l'ARPE en partenariat avec l'association France Nature et Environnement, son champ est régional. Il aide les organisateurs à passer à l'action car il leur offre des garanties et des références.

➔ Voir le référencement

Philippe CHAMBON (AgroParisTech ENGREF) : Comment est-il possible de concilier proximité et Marchés Publics ? La proximité peut-elle constituer une close dans un cahier des charges ?

Nicole ROUAIRE explique que depuis 2006 des points concernant le développement durable ont été rajoutés dans le Code des Marchés Publics.

Benoit LEMOZIT (Ville d'Aurillac) précise que c'est grâce à l'Article 5 du Code des Marchés Publics qu'il est possible par des critères techniques d'impliquer la notion de proximité. On peut par exemple exiger que le prestataire n'émette pas plus de x grammes de CO_2 pour se rendre sur place : cette condition impliquera la proximité, le nombre de grammes de CO_2 sera cependant difficile à comptabiliser pour les prestataires.

Claudine CORMERAIS (Les Amis de Léotoing) : Léotoing est un village rural à la limite de trois départements : 63, 43 et 15. L'association Les Amis de Léotoing organise tous les ans le Printemps de Léotoing, qui a reçu en 2005 le Label « Développement Durable » par le Ministère de l'Ecologie. Lors de la manifestation, le buffet campagnard est bio. La vaisselle est composable et fabriquée localement, l'objectif est de faire au maximum travailler les entrepreneurs locaux. L'aspect culturel est également développé et intégré comme partie intégrante du développement durable (échanges culturels, chants corses, découverte des étoiles…).

➔ En savoir plus sur Les Amis de Léotoing : site Internet.

Nathalie RAYNAL rebondit sur la question de la vaisselle. Plusieurs possibilités existent : utiliser de la vaisselle « dure », lavable et réutilisable ou bien utiliser de la vaisselle en plastique réutilisable, ou encore utiliser de la vaisselle composable. Il n'existe pas de solution idéale, l'objectif est de choisir la solution qui intègre au mieux toutes les problématiques contextuelles.

Claudine CORMERAIS (Les Amis de Léotoing) précise que pour leur manifestation, un des objectifs est de faire travailler les entrepreneurs locaux. Et comme Mme CORMERAIS pratique le compostage, la solution optimale est pour eux de se fournir localement en vaisselle compostable.

Gilles DESPEYROUX (PNR Millevaches) demande s'il existe une législation concernant les conditions de lavage de la vaisselle réutilisable.

Nathalie RAYNAL précise qu'il faut du matériel de lavage professionnel mais qu'elle n'a pas connaissance d'autres indications sur le sujet.
Eco Cup commercialise des gobelets en plastique réutilisable fabriqués en Espagne. Les organisateurs achètent un stock de gobelets, les font personnaliser. Ces verres sont consignés 1€ : soit l'usager le jette et perd 1€, soit il récupère sa consigne, soit il garde le verre en souvenir de l'événement.

Une association en Midi-Pyrénées possède un stock de 2000 verres et les propose en prêt aux associations/organisateurs qui n'ont pas de gros moyens. L'objectif est aussi d'éviter de produire des verres à l'effigie de telle ou telle manifestation, avec une date et un logo, qui font que ces verres ne peuvent servir à nouveau.
(Nathalie RAYNAL présente trois modèles d'Eco Cup et les fait circuler dans la salle)

➔ Site Internet d'Eco Cup

PHASE 2 – LE DEROULEMENT

- Contrôle régulier de la démarche éco-responsable engagée.
- Sensibilisation des acteurs, des publics et de la presse.

Il ne faut pas hésiter à faire des modifications pendant la manifestation : adapter et réaménager la signalétique notamment. Par exemple : si plusieurs poubelles sont présentes pour le tri des déchets mais qu'elles ne sont pas visibles et donc pas utilisées, penser à réadapter la signalétique, la mettre en hauteur pour qu'elle soit visible malgré la foule.

ECHANGES

Benoit LEMOZIT (Ville d'Aurillac) : le système Eco Cup a été mis en place pour le Festival d'Aurillac de 2008, 100 000 gobelets ont été achetés. Le débit de boisson étant géré par les bars et non par la ville, un travail important de sensibilisation a dû être fait. 80 débiteurs de boissons ont été contacté, 60 on joué le jeu malgré la contrainte de la double caisse. Cette action est particulièrement symbolique et visible. Lors du nettoyage, les services techniques ont tout de suite vu la différence par rapport aux quantités de déchets présentes sur place les années précédentes.

PHASE 3 – LE DEMONTAGE

Nettoyage du site et valorisation des déchets, suivi des filières.
On réintègre les plantes vertes, par exemple dans les bureaux, ou bien on peut en faire don à une association.
On demande des chiffres aux prestataires : les tonnages de déchets par catégorie : moquette, bois, cartons, verre, autre…
L'ARPE possède des doubles collecteurs développés par l'entreprise Vacances Propres, ils ont deux sacs : un pour les ordures ménagères, l'autre pour les déchets recyclables. Ces collecteurs sont mis à disposition des organisateurs demandeurs.

ECHANGES

Gérard MONGE (La Poste) : Les gobelets Eco Cup sont esthétiques et pratiques, mais ils sont en plastique, donc composés de pétrole. Quel est donc leur intérêt ?

Nathalie RAYNAL rassure Gérard MONGE en lui expliquant que ces gobelets sont fabriqués à partir de plastique recyclé, du plastique n'a pas été produit spécialement pour leur fabrication.

PHASE 4 – LE BILAN

Le bilan :
Evaluation des impacts environnementaux :

- Consommation d'eau et d'énergie.
- Consommation de papier.
- Quantité de déchets.
- Economies de moquette, de cloisons.

Evaluation des impacts évités :

- Navette mise en place : X voitures en moins sur le parking, à traduire en grammes de CO_2 émis en moins.

En général l'utilisation de gobelets réutilisables fonctionne avec le public, les gens comprennent. La sensibilisation est plus compliquée sur des questions de transport en commun et de covoiturage. Il est dans tous les cas extrêmement important de communiquer sur les résultats, cela contribue à la sensibilisation du public. Il est important de garder à l'esprit que le constat est forcément positif :

- Plus d'échanges.
- Plus de sensibilisation.
- Plus d'efforts.
- Plus de prise de conscience…

Faire un communiqué de presse sur le bilan et les résultats, faire savoir au maximum de personnes ce qui a été mis en place, ce qui a été tenté et comment cela a été accueilli et suivi.

Les organisateurs de manifestations responsables ont une démarche de tâtonnement, il ne faut ainsi pas avoir peur de dire que telle action n'a pas fonctionné, cela permettra à d'autres de choisir une autre orientation.

ECHANGES

Claudine CORMERAIS (Les Amis de Léotoing) demande si l'ARPE a des retours des organisateurs.

Nathalie RAYNAL : des retours sont effectivement demandés sur les impacts des actions mises en place, des sondage/questionnaires sont réalisés auprès du public. L'ARPE exige des résultats chiffrés qualitatifs et quantitatifs pour faire évoluer les actions d'une année sur l'autre. Il est cependant parfois difficile d'obtenir ces informations car le moment du bilan correspond également au moment où les bénévoles ont besoins de souffler après une période d'intenses investissements… Il est pourtant important d'insister, pour les organisateurs eux-mêmes qui seront contents de retrouver des bilans pour la prochaine préparation.

Elie FAYETTE

- Pour des manifestations en ville, il est possible de se greffer sur un réseau de transport en commun, mais en milieu rural ?... Dans le Puy-de-Dôme il existe une SCOP qui possède des cars qu'elle met à disposition : il s'agit d'un dossier suivi par le CPIE Clermont-Dômes.
- Il faut compter sur le contexte général qui est en train d'évoluer. Exemple de la Foire Bio de Sermentizon pour laquelle un stock de verres à bière a été acheté : plus les années passent, moins les verres disparaissent… Les mentalités évoluent.

Nathalie RAYNAL : tous les ans, l'ADEME et Ethicity, cabinet de marketing, sortent l'étude Typologie de consommateurs et Développement Durable. Dans celle sortie en juin 2009, on apprend que pour 74% des personnes interrogées, le sujet n'est plus de les convaincre des enjeux du développement durable, mais de leur donner des moyens d'action.

➔ Voir l'étude 2009

Elie FAYETTE et Nicole ROUAIRE regrettent que le volet social ne soit pas plus abordé dans la présentation.
On a parlé des circuits courts, des acteurs locaux et du handicap. L'insertion n'a pas été abordée, les conditions de travail non plus. Comment s'assurer qu'un prestataire met en place une politique sociale convenable dans sa structure ? Des closes sociales peuvent-elles être inclues dans les Marchés Publics ?

Nathalie RAYNAL : l'ARPE, en partenariat avec l'association France Nature et Environnement, a fait un référencement en Midi-Pyrénées. Il a été fait grâce a des échanges et des retours d'expériences, sur une base de respect de certaines valeurs.

➔ Voir le référencement

Benoit LEMOZIT (Ville d'Aurillac) témoigne. Pour le Festival d'Aurillac, 10 gobelets différents ont été édités. Les dessins et messages inscrits dessus ont été faits par des élèves en communication d'un Lycée d'Aurillac. Ces messages portent sur les conduites addictives. La DDASS et l'association du Festival ont travaillé avec une 20aine de structures de lutte contre les conduites à risques. Un stand « prévention » est mis en place chaque année sur le Festival. Ce travail de sensibilisation est appuyé par la présence de «Correspondants de nuit», qui ont pour rôle d'accompagner et de soutenir les personnes qui se retrouve en difficulté en fin de soirée. Les salariés de cette association sont des personnes en réinsertion. Cette action solidaire et sociale mise en place durant le Festival est poursuivie jusque dans les prisons et d'autres structures sociales avec l'organisation de spectacles.

Elie FAYETTE demande si une vérification sur le respect des conditions de sécurité est faite lors de l'installation et du démontage de la Foire.

Nicolas MONMINOUX : oui une vérification est faite sur le port des EPI (Equipements de Protection Individuelle) : casques, baudriers…

PRESENTATION DE LA FOIRE DE CLERMONT-COURNON - Catherine MERLOT et Nicolas MONMINOUX

La Foire en chiffres :

- 700 exposants.
- 90 000m² de surface brute.
- 44 000m² de surface nette.
- 200 000 visiteurs sur les 10 jours de la Foire.

Les actions éco-responsable mises en place à la Foire de Clermont Cournon :

Communication :

- L'impression des documents a été confiée à un imprimeur ayant le label Imprim'Vert.
- Limitation du nombre de document remis à chaque visiteur.
- Le sac remis aux visiteurs est depuis cette année un sac biodégradable en amidon de maïs sans OGM.
- Les organisateurs privilégient les supports numériques pour la communication.
- Incitation du visiteur à rendre le plan à la fin de sa visite : les plans sont donc utilisés plusieurs fois, puis facilement (car ils sont triés) redirigés vers une filière de valorisation.
- Les organisateurs estiment à 50% la quantité de documents qui pourra être réutilisée.
- Il est prévu pour l'édition 2010 de mettre en place une inscription en ligne pour les exposants. Ils remplissaient jusqu'à cette année un dossier papier.
- Signalétique : une 100aines de bâches et panneaux sont installés à l'extérieur. Ils ne portent ni date ni logo, ce qui permet de le réutiliser (d'une année sur l'autre et pour d'autres manifestations comme le Sommet de l'Elevage). Ce sont les mêmes depuis 2004, depuis que la Foire s'est installée sur le site de la Grande Halle.
- Pour la fourniture du mobilier et des fleurs aucun achat n'est réalisé, il s'agit soit de locations, soit de partenariats avec des exposants.

Gestion des déchets :

- Le tri des déchets est en place depuis 2 ans sur la Foire : bois, huiles, verre, bouteilles plastique, papiers cartons sont triés.

Au niveau social :

- La Foire met en place des tarifs spéciaux (étudiants, demandeurs d'emploi…).
- Les organisateurs travaillent avec des CAT, notamment pour la mise sous pli.

Nicolas MONMINOUX et Catherine MERLOT précisent qu'il est important pour eux de partager leur expérience et d'avoir des retours d'expérience d'autres organisateurs. Ceci explique leur adhésion à la Plate-forme 21 et leur implication dans l'organisation de cette rencontre.
Ils expliquent qu'il n'existe aucune charte faisant référence au développement durable pour l'organisation des Foires.
Depuis 2005 la Foire de Clermont-Cournon est titulaire du label « Foires de France ». Aucun des engagements liés au développement durable et à l'éco-responsabilité n'y figurait jusqu'à 2007. Ce sont les organisateurs de la Foire de Clermont-Cournon qui ont réussi à faire rajouter sept critères sur le développement durable, ils portent sur le transport, la gestion des déchets et la communication. Ces critères ont été pris par les autres organisateurs pour des contraintes en plus, mais ce changement permet de contribuer à la pédagogie en direction du grand public et des organisateurs de Foires.

➔ Présentation du Label Foire de France

ECHANGES

Nicole ROUAIRE précise que pour que pour mettre en place une manifestation éco-responsable il faut déjà un lieu adéquat… La Grande Halle pose par exemple des soucis d'accessibilité en transport en commun.

Catherine MERLOT confirme et précise également qu'ils ont été obligés de faire pression pour mettre en place le tri sur le site de la Foire. Le bilan financier est neutre mais cela permet une sensibilisation du public et des exposants.
Catherine MERLOT précise par ailleurs (pour répondre aux participants qui ont eu des difficultés à trouver le lieu de la rencontre) que les hôtesses sont briefées tous les jours sur les animations/rencontres. Chaque jour leur ai confié un document détaillant le programme du lendemain. Le souci est que toutes ne le lisent apparemment pas… Des rappels doivent être effectués quotidiennement.

VISITE GUIDEE DE LA FOIRE

Nous nous sommes rendus sur l'Espace « Développement Durable » qui constitue une nouveauté 2009. Ce secteur accueil notamment des stands du Conseil Régional et de l'Association Auvergne Biologique.
Nicolas DISSEZ (Volvic) nous a présenté le stand Volvic et les actions pour l'environnement mises en place par la Société.

POT OFFERT PAR LA FOIRE DE CLERMONT-COURNON

Jean-Pierre Barreyre, Président de la Foire, a convié les participants à partager un rafraichissement offert par le Comité d'Organisation de la Foire de Clermont-Cournon.

BILAN DE LA RENCONTRE

Nathalie RAYNAL, à travers la présentation du Guide « Vers l'éco-responsabilité des manifestations », a donné à chacun des solutions, des pistes, voire des astuces pour appréhender avec écocitoyenneté l'organisation d'événements. Le travail qui a été mené par l'ARPE Midi-Pyrénées et l'ADEME pour la création de ce guide est innovant et exemplaire. D'autres structures ont entamé ou réalisé ce travail de réalisation de guide opérationnel à destination des organisateurs :

- Le Conseil régional d'Aquitaine (Guide pour des manifestations responsables) ;
- Poitou-Charentes (Guide Poitou-Charentes des éco-manifestations) ;
- L'ADEME (Petit guide pratique de l'éco-manifestation et Notice pour une «éco-manifestation») ;
- Ministère de l'Ecologie (Guide méthodologique - Organisation de conférence neutre en carbone) ;
- Anaé - Association des agences de communication événementielles (Eco-guide en ligne des bonnes pratiques pour organiser un événement) ;
- MRES - Maison régionale de l'environnement et des solidarités (Guide en ligne : Eco-événements Nord-Pas-de-Calais) ;

Le référencement des fournisseurs de produits éco-responsables réalisé par l'ARPE Midi-Pyrénées en partenariat avec l'association France Nature et Environnement constitue une base de données inestimable sur laquelle peuvent s'appuyer les organisateurs de manifestations. C'est grâce à ce type de référencement que les organisateurs peuvent passer à l'action. Si les organisateurs doivent eux-mêmes réaliser le fastidieux et indispensable travail de recherche de partenaires, le passage à l'acte est nécessairement moins aisé… Le rôle de structures telles que l'ARPE Midi-Pyrénées ou l'ADEME dans la réalisation de ce type de documents est primordiale.

Les discussions ont été riches durant cette rencontre. L'organisation de manifestations éco-responsables nécessite pour les organisateurs des temps de rencontres et d'échanges tels que celui-ci. En discuter permet de prendre du recul sur ses propres pratiques, de les réadapter et d'en découvrir de nouvelles.

La visite de la Foire de Clermont-Cournon, guidée par Catherine MERLOT et Nicolas MONMINOUX a constitué une découverte de cas concret, illustrant en temps réel les actions éco-responsables pouvant être mises en place.

Cette rencontre a également permis de mettre en avant les efforts de plusieurs participants. **Valoriser les initiatives** : ce point est primordial. L'organisation d'une manifestation est en elle-même une période de travail intense. Penser éco-responsabilités et écocitoyenneté, il s'agit de réflexions en plus, c'est-à-dire de travail en plus (concertation, recherches…) ! Il est ainsi important de valoriser les efforts des organisateurs, de les encourager à améliorer leurs pratiques et à échanger sur celles-ci.